



# Se faire payer par chèque : précautions à prendre

Fiche pratique publié le **22/04/2013**, vu **718 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

Différentes anomalies peuvent permettre au [vendeur en ligne](#) de reconnaître un faux chèque ou un chèque falsifié.

## La présentation du chèque

Les lignes sur lesquelles doivent être inscrites le montant en lettres et le nom du bénéficiaire sont composés de micro-lettres visibles seulement à la loupe.

Il s'agit alors d'un bon moyen de vérifier la réalité du chèque car si le chèque a été photocopié, le texte de ces micro-lettres devient alors illisible.

## La rédaction du chèque

Faites attention aux altérations et au département d'origine du chèque car les falsificateurs agissent généralement dans un autre département.

## L'identité du rédacteur

Demandez toujours une ou plusieurs pièces d'identité avec photo à l'émetteur du chèque. Vérifiez si les informations indiquées sont cohérentes (âge, sexe...) et si la signature est la même. Des altérations ou des traces de grattage sont généralement un signe de fraude.

Pour en savoir plus : [http://www.assistant-juridique.fr/precautions\\_paiement\\_cheque.jsp](http://www.assistant-juridique.fr/precautions_paiement_cheque.jsp)

[http://www.assistant-juridique.fr/ecommerce\\_guide.jsp](http://www.assistant-juridique.fr/ecommerce_guide.jsp)